

M. MacNICOL: Je me rappelle avoir reçu d'un citoyen du Manitoba, habitant à l'ouest du lac Winnipeg, une lettre où il était question de manganèse. Or, l'honorable député de Lake-Centre vient de mentionner ce métal et le ministre des Munitions et approvisionnements lui répond que nous n'en avons pas au pays. Si je me rappelle bien, j'ai envoyé cette lettre au ministère des Mines et ressources lui demandant d'indiquer à ce particulier l'endroit où il pourrait envoyer des échantillons. Ayant été dans l'industrie du fer et de l'acier et connaissant l'importance du manganèse dans le domaine industriel, je m'intéressais à la question. Malheureusement, j'ai laissé tomber l'affaire et je n'en ai plus entendu parler. Le ministre est peut-être en mesure de nous dire s'il se trouve de ce métal dans le nord du Manitoba?

L'hon. M. CRERAR: Certains faits laisseraient croire à la présence de ce qu'on est convenu d'appeler le bog-manganèse, mais je dois avouer que je n'en sais rien. Nous n'en avons pas mélangé à la pierre, mais on en trouve sous d'autres formes. On a examiné plusieurs de ces gisements, mais ils étaient de qualité inférieure et ne se prêtaient pas à l'exploitation.

M. GREEN: Ce crédit offre un moyen de permettre l'exploitation de minéraux stratégiques. Je crois savoir que les travaux se poursuivent grâce à des avances faites par la Metals Reserve Corporation des Etats-Unis. Si je fais erreur, le ministre voudra bien m'éclairer. Peut-il nous dire si nous avons d'autres moyens de favoriser ces travaux et nous donner une idée des sommes dépensées dans chaque cas? Nous projetons la dépense de \$60,000 aux termes de ce crédit et j'aimerais connaître les sommes avancées par la Metals Reserve Corporation ou autres organismes.

L'hon. M. HOWE: Les compagnies comme la Flin-Flon, la Consolidated Smelting et l'International Nickel exploitent des entreprises privées et vendent leurs produits aux cours mondiaux. A un certain moment la demande de zinc et de cuivre s'est faite plus pressante et on a mis en exploitation des gisements peu économiques de ces métaux. L'extraction étant plus coûteuse, les prix devaient être supérieurs à ceux des métaux provenant des mines commerciales ordinaires. Le Canada possédait des surplus et ne voulait pas payer plus cher, mais la Metals Reserve Corporation des Etats-Unis offrait davantage, pour le zinc et le cuivre. En d'autres termes, elle payait le prix ordinaire, mais, de plus, elle achetait à un prix presque deux fois plus élevé des entreprises dont les frais étaient

supérieurs à la moyenne. Elle a consenti quelques contrats au Canada pour du zinc et du cuivre à prix élevé.

M. GREEN: Les commandes ont-elles passé par les mains du régisseur des métaux?

L'hon. M. HOWE: Oui, l'organisme américain nous a demandé de remplir le rôle d'agent auprès de lui. Les contrats à prix élevés ont été résiliés par la suite.

M. GREEN: Le tungstène est-il dans la même catégorie?

L'hon. M. HOWE: Nous avons extrait le tungstène pour notre propre compte et non pour celui de la Metals Reserve. Le zinc étant devenu plus abondant, les contrats à des prix élevés ont été annulés dernièrement. En ce qui concerne le cuivre, il en est quelques-uns qui sont encore en vigueur. Il y a d'autres moyens d'assurer l'extraction. Nous avons fondé une société connue sous le nom de Wartime Metals Limited. Elle a avancé certaines sommes à une mine de tungstène de la Colombie-Britannique, à une mine de chrome des cantons de l'Est, dans le Québec, et à d'autres mines encore. Ces propriétés sont exploitées comme entreprises minières. Tous ces métaux stratégiques sont devenus abondants et, c'est dire que notre recherche de métaux rares a été couronnée d'un succès surprenant. Ces matières étant devenues abondantes, la Wartime Metals a fermé certaines mines qu'elle avait mises en exploitation parce que leurs produits n'étaient plus requis. Une petite entreprise minière a vu le jour grâce au crédit que nous étudions en ce moment. Une autre était administrée par la Wartime Metals Limited et, en plus, il y avait les entreprises à frais élevés financées par la Metals Reserve Corporation.

(Le crédit est adopté.)

Subventions aux gouvernements provinciaux pour la construction de moyens de transport aux gisements de minerais stratégiques, y compris le pétrole, \$75,000.

M. GREEN: Quelle proportion de ce crédit de \$200,000 a été dépensée l'an dernier et pourquoi l'a-t-on réduit?

L'hon. M. CRERAR: Le crédit était l'an dernier de \$200,000 dont on a dépensé \$128,300. D'après ces notes, une somme de \$73,818 a été dépensée pour l'exploitation de la mine de cuivre de Kam-Kotia à l'ouest de Timmins.

M. GREEN: A peu près la moitié du crédit.

L'hon. M. CRERAR: Un peu plus de la moitié.

M. GREEN: La dépense a-t-elle été affectée à des travaux de voirie?

[L'hon. M. Crerar.]